

ANOM, Etat Civil, Résultats

Réunion SAINT-JOSEPH 1877

avant la loi; lecture faite.

Le Maire adjoint

Stroumi B.

Décès del

Fonctions d'officier de l'Etat civil, sont comparus en
salle de la Mairie les sieurs Polles Faubourg, âgé
soixante quatre ans, neveu de la défunte et Hippolyte
Faubourg, âgé de trente ans, oncle de la dite défunte,
deux cultivateurs, domiciliés de cette commune, lesquels
ont déclaré que le jour d'hier, à trois heures du soir
Marie Françoise Faubourg, âgée de dix mois
à Saint Joseph, fille légitime du sieur Pierre Faubo
âgé de vingt et un ans, cultivateur, et de la dame M.
Josephine Mariana, âgée de seize ans, sans profession, to
deux domiciles de cette commune, est décédée en la dom
de son père, sic au lieu dit Goyaves, ainsi que nous no
en sommes assuré, et avons délivré le permis d'inhumer.
quoi nous avons dressé le présent acte qui a été transcr
sur trois registres, et avons signé, ce que les comparans on
déclaré ne savoir faire, de ce intropelés suivant la loi; lecture
faite.

N° 278.
Présentation d'un
enfant sans rie
sexe masculin
au sieur
Payet Joseph
16 gbre 1877

Île de la Réunion
Mairie de Saint Joseph.

L'an mil huit cent soixante dix sept, le dis Jour
Novembre à quatre heures du soir, par devant nous Alexandre
Thomas Elie Cromier, Adjoint au Maire de la commune
de Saint Joseph, remplissant par délégation du titulaire
les fonctions d'officier de l'Etat civil, sont comparus en la sa
de la Mairie les sieurs Joseph Marie Lebon, âgé de
cinquante ans, neveu du défunt, et Fernand Martin
âgé de trente huit ans, voisin du dit défunt, tous deux
cultivateurs domiciliés de cette commune, lesquels nous on
déclaré que le jour d'hier, à huit heures du matin, le sieur
Henri Destremmont Lebon, âgé de soixante dix
ans, cultivateur, domicilié de cette commune, est mort
dans sa maison, dans la commune de Saint Joseph, sans
que c'est le jour d'hier à quatre heures du soir
que l'enfant est sorti de sein de sa mère, en sa
demeure située en ce quartier, rive droite de la
rivière des Remparts, ainsi que nous nous
en sommes assuré et avons délivré le permis
d'inhumer. De quoi nous avons dressé le
présent acte que a été transcrit sur trois re
gistres et avons signé ce que les comparans
tout de cœur ne savoir faire, de ce intropelés
suivant la loi; lecture faite.

Le Maire adjoint

Stroumi B.

Faubourg

Marie Françoise

16 gbre 1877

N° 280.

Décès del

Lebon

Henri Destremmont

16 gbre 1877

Île de la Réunion

Mairie de Saint Joseph.

L'an mil huit cent soixante dix sept, le dis Jour
Novembre à huit heures du matin, par devant nous Alexandre
Thomas Elie Cromier, Adjoint au Maire de la commune
de Saint Joseph, remplissant par délégation du titulaire
les fonctions d'officier de l'Etat civil, sont comparus en la sa
de la Mairie les sieurs Joseph Marie Lebon, âgé de
cinquante ans, neveu du défunt, et Fernand Martin
âgé de trente huit ans, voisin du dit défunt, tous deux
cultivateurs domiciliés de cette commune, lesquels nous on
déclaré que le jour d'hier, à huit heures du matin, le sieur
Henri Destremmont Lebon, âgé de soixante dix
ans, cultivateur, domicilié de cette commune, est mort
dans sa maison, dans la commune de Saint Joseph, sans
que c'est le jour d'hier à huit heures du matin, le sieur
Henri Destremmont Lebon, âgé de soixante dix
ans, cultivateur, domicilié de cette commune, est mort
dans sa maison, dans la commune de Saint Joseph, sans